

Les 150 ans de la Commune de Paris

Un journaliste mellois jeté en prison

La COVID, les élections, la transition climatique... Les esprits sont à ce point sollicités qu'on a à peine évoqué les 150 ans de la Commune de Paris (qui essaïma en d'autres villes). Et pourtant, au-delà des violences, que d'apports au progrès relayés quelques années après par la IIIème République. Dans une note interne, le Comité de coordination des retraités de la MAIF en cite quelques-uns : créations des premières « ANPE » et du premier « SAMU », émancipation des femmes à l'initiative, notamment, de Louise Michel, égalité des salaires entre les hommes et les femmes dans l'enseignement, séparation de l'Eglise et de l'Etat avec suppression du budget des cultes... Votées dix ans après l'écrasement de la Commune par les Versaillais d'Adolphe Thiers, les lois Jules Ferry permirent la mise en œuvre fameuse de « l'école gratuite, laïque et obligatoire ».

Fils d'instituteur à Secondigné et Melle

Connue pour son esprit de Réforme, la ville de Melle aurait pu s'attarder sur cet anniversaire de la Commune : en effet, le fils d'un instituteur local « monté à Paris » pour pratiquer le journalisme eut à payer cher son parti pris de Communard . C'est un ancien instituteur de Secondigné-sur-Belle, Jacques Blanchard, qui le détaille dans une étude publiée en 1971 dans le Bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres. Né le 21 février 1844 au foyer de Léon Baubeau instituteur communal demeurant à Melle et de son épouse Marie, Olive Geoffriaux, le petit Achille, Hypolite (sic) fréquenta d'abord l'école de son père avant d'entrer au lycée de Poitiers et de suivre à Paris les cours du lycée Saint-Louis. Le voici plus tard revenu à Melle, sans le parchemin du bachot, mais doté néanmoins d'une instruction suffisante pour obtenir un emploi. Ce qui fut réalisé à la sous-préfecture de Melle en qualité d'expéditionnaire. Noble occupation, certes, mais qui lui faisait regretter Paris où son frère aîné Léon, Jules, poursuivait ses études à l'Ecole polytechnique.

Voici donc Achille, Hypolite reparti pour la capitale où il se rapproche du milieu du journalisme ; il fait son apprentissage en collaborant à plusieurs périodiques « Les Coulisses parisiennes », « Le bonnet de coton », « Scapin », « Le Corsaire » et lance son propre titre en novembre 1868 : « Le pavé, littéraire et quotidien ». Expérience aussitôt sanctionnée : pour avoir formulé « de vives attaques contre la justice et le gouvernement » il écope un mois de prison et 50 francs d'amende. La leçon porte : notre Mellois qui adopte alors le pseudonyme de « Baubeau de Secondigné » par référence à la localité –Secondigné-sur-Belle- où avait exercé antérieurement son père, reprend des collaborations dans des journaux parisiens. Puis cède de nouveau à son ambition en publiant lui-même un hebdo littéraire « La Petite Lanterne »... qui plonge aussitôt, en s'associant à des signatures parisiennes pour promouvoir un journal satirique quotidien « Le Citoyen » ... sans plus de succès.

Dure, déjà, la carrière de journaliste : on retrouve fin 1870 notre Baubeau dans le rôle de capitaine à la 8^{ème} compagnie du 189^{ème} bataillon de la Garde nationale mais le temps d'une éclipse. Il revient à ses premières amours avec de nouveaux titres dont il assume la rédaction en chef : « Le Mont-Aventin », « Le Bonnet rouge », « L'estafette ». « *Pendant tout ce temps, écrit Jacques Blanchard, Baubeau de Secondigné prend fait et cause pour le mouvement parisien* » et dans une diatribe proclamée devant les électeurs de Montmartre lors des élections à la Commune il entre dans le vif : « Je veux la révolution sociale et je veux lutter pour les maigres contre les gras, car il faut que les sueurs du peuple profitent désormais au peuple ». De tels propos heurtent le gouvernement de Thiers replié à Versailles et celui-ci les joindra aux nombreux articles militants publiés sous les divers titres pour traduire, en septembre 1871, leur auteur devant le 3^{ème} Conseil de guerre de la 1^{ère} Division militaire à Versailles. Le ton, en effet, ne prêtait pas à confusion. Dans un article publié sous le titre « *M. Thiers est un fourbe* » Baubeau de Secondigné écrivait : « *Le bonhomme Thiers a tellement fait de mensonges dans toutes les cours de l'Europe, a tellement débité de sornettes dans toutes les assemblées qu'il ne peut plus les compter lui-même... Croyez-vous donc, vieillard cruel et ambitieux, que si vous entrez dans la grande cité républicaine, morte sous les coups de vos soudards assassins, vous ne rencontrerez pas un cadavre auquel il restera assez de vie pour vous arracher la langue...* » Autre article où Thiers est qualifié de « Foutriquet » : « *Est-il permis d'être plus profondément cynique ? Voilà un vieillard qui a soufflé la guerre civile, bombardé Paris, mitraillé les femmes et les enfants dans sa fureur sanguinaire et qui parle de douleur...* » Ainsi de suite... A ces critiques renouvelées, le journaliste mellois opposera crânement « *Paris qui combat pour son propre compte, Paris qui a osé à lui seul briser les despotes, produire la grande Révolution sociale, Paris qui, en un mot, a eu le courage de dire tout haut ce qu'une grande partie de la France disait tout bas... La grande cité républicaine a proclamé le 18 mars 1871 la plus belle des révolutions ; elle se traduit par ces mots : avènement du prolétariat* ».

Emigré en Argentine

Pour le 3^{ème} Conseil de guerre, « *Secondigné est un homme dangereux* ». Son père aura beau plaider sa cause auprès du président, il sera condamné à cinq ans d'emprisonnement avec dégradation civique. Notre journaliste communal recouvrera la liberté en janvier 1877 pour publier un roman « *Les Kerney-Séverol. Histoire d'une famille française au XIX^{ème} siècle* », quatre cents pages écrites en prison, puis pour renouer avec le journalisme en relançant son premier titre « *Le Citoyen* » avec des amis républicains qui, comme lui, avaient eu à subir les rigueurs de « Foutriquet ». Il épousera alors en Belgique Jeanne Degreef qui lui donnera un fils et la famille émigre à Buenos Aires où Baubeau de Secondigné opère une nouvelle reconversion en entrant à la Compagnie d'électricité d'Argentine.

Une épopée trop lointaine pour retenir l'attention des Mellois ? Sans doute mais il se peut que le vendredi au marché de Melle vous croisiez des Baubeau, des Mialon, des Sillion, des Nocquet et autres Gâtineau ou Richard ou Béguier qui sont des cousins éloignés du défenseur de la Commune.

Michel Lévêque